TOPCERT

AUDIT
CONTRÔLE
INSPECTION
CERTIFICATION

ORGANISME D'INSPECTION POUR LE CLASSEMENT DES HOTELS ET DES CAMPINGS

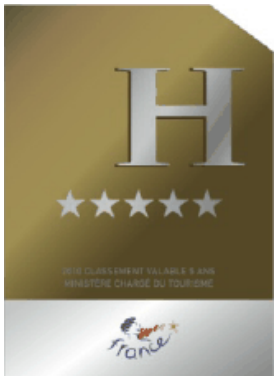

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

La naissance de TOPCERT :

Créé en septembre 2009 pour les classements

Accrédité COFRAC

depuis le 1er juillet 2010 pour les hôtels

depuis le 1er juillet 2011 pour les campings

Accrédité pour des inspections 1 à 5 étoiles

Nos missions :

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

NOTRE EQUIPE

Les inspecteurs

- **Ils interviennent sur l'ensemble du territoire national.**
- **Ils sont tous salariés de l'organisme (pas de sous-traitance)**
- **Tous nos inspecteurs sont d'anciens professionnels de l'hébergement touristique.**
- **Ils sont formés de manière régulière au grille de classement hôtel et camping, et à leurs évolutions.**

Ils parlent VOTRE langage.

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

NOTRE EQUIPE

L'équipe administrative

- **Un interlocuteur unique - l'assistante de gestion**
- **Elle intervient du devis à l'envoi du rapport d'inspection.**
- **Formée aux référentiels de classement, elle est en capacité de répondre aux questions sur tous les sujets :**

Pré-diagnostic

Interprétations des items

Relation avec les Préfectures

Calcul des points

Utilisation du portail Atout France

…

C'est notre garantie « Service suivi ».

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

DELAIS D'INTERVENTION

Notre situation géographique…

- **Nos inspecteurs sont sur tout le territoire national.**

- **Dès réception de votre demande, nous intervenons dans un délai très court…**

UN ATOUT !

CONFIDENTIALITE

Tous nos salariés **ont signé une clause de confidentialité** ; nous nous engageons à conserver confidentielles toutes les informations recueillies à l'occasion de l'exercice de nos missions.

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

Rappel :
La procédure de classement

HOTEL / CAMPING	Organisme de contrôle	Préfecture	Atout France

Inscription sur Atout France

↓

Sélection de l'organisme de contrôle

↓

Pré diagnostic et préparation de l'inspection → Visite d'inspection

↓

Validation ← Rapport et avis

↓

Demande de classement → Vérification du dossier

↓

Achat du panonceau ← Décision de classement → Publication du classement

La procédure à suivre par le professionnel

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

Rappel :
La procédure de classement

Calcul des points – Mode d'emploi

Pré-requis : l'hôtel doit **avoir au moins 6 chambres** et être **conforme à la réglementation en vigueur** (sécurité, accessibilité,…) - le camping doit **avoir au moins 6 emplacements ou pouvoir accueillir au moins 20 personnes** et être **conforme à la réglementation en vigueur** (sécurité, accessibilité,…)

A noter, il existe **3 types de critère** :

- les **critères obligatoires**, notés **« X »** dans le référentiel
- les **critères optionnels** également appelés critères **« à la carte »,** notés **« O »** dans le référentiel
- les **critères Non Applicables**, notés **« NA »** dans le référentiel.

Chaque critère a un **nombre de points** qui lui est attribué.

Pour obtenir la classification demandée, il faut **avoir validé l'ensemble des points obligatoires** (une tolérance existe) et **un certain nombre de points à la carte.**

Rappel :
La procédure de classement

Les points obligatoires

- **Attention, le nombre de points peut varier selon :**
  - les caractéristiques de l'établissement inspecté,
  - les exemptions qu'il pourrait avoir (zone d'ombre, climatisation, chauffage, …).

Les Points Obligatoires	Catégorie				
	1*	2*	3*	4*	5*
Nb de points obligatoires - HOTEL	141	161	177	226	298
Nb de points obligatoires - CAMPING	127	159	186	216	283

Le nombre de points doit être atteint pour que les points obligatoires soit validés.

***Tolérance** : **95 % au moins de ces points doivent être atteints**.*

*Les **5 % maximum** de points non atteints **doivent être** **compensés par 3 fois plus de points résultant de critères à la carte**. Ces critères à la carte compensatoires ne peuvent être les mêmes que ceux qui servent à calculer le nombre minimum de points à atteindre dans la catégorie des critères à la carte.*

Rappel :
La procédure de classement

Les points à la carte (ou optionnels)

Les Points à la carte	Catégorie				
	1*	2*	3*	4*	5*
Minimum de points de critères à la carte à atteindre - HOTEL	24	45	83	112	118
Minimum de points de critères à la carte à atteindre - CAMPING	127	159	186	216	283

Rappel : *les points à la carte qui auraient été utilisés pour compenser des points obligatoires manquant ne pourront pas être de nouveau pris en compte.*

NOS « PLUS »

L'établissement n'obtient pas le nombre de points :

- Il ne manque que quelques points facilement rattrapables : une réévaluation peut être proposée par le Comité Technique. **Toute réévaluation sur pièces est gratuite**, puisqu'il s'agit uniquement d'un second passage devant le Comité Technique.

- **Un seul second passage gratuit est autorisé par établissement**, les passages supplémentaires seront facturés au tarif de 50 € HT.

- Un établissement ne passant pas dans la catégorie demandée peut demander à être évalué dans une catégorie inférieure (seuls les frais de dossiers seront facturés – 50 € HT).

- Pour les non-conformités nécessitant une contre visite, celle-ci sera facturée 50 % du montant initial.

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

COMMANDE D'INSPECTION CHEZ TOPCERT

Une procédure simple et rapide !

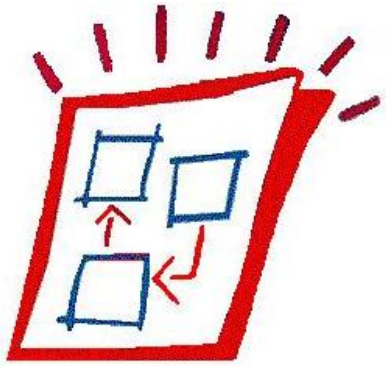

- **Vous nous contactez par téléphone ou mail.**
- **Nous vous envoyons un devis avec tarif privilégié, un bulletin d'acceptation et un pré-diagnostic vierge.**
- **Vous nous renvoyez le bulletin d'acceptation signé en double exemplaire, le pré-diagnostic complété (format papier, mail ou via Atout France) et le règlement de la prestation.**
- **Dès réception des documents, nous déclenchons l'inspection.**

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr

CONTACT

POUR NOUS JOINDRE

02.31.20.50.37

09 71 70 10 20

contact@topcert.fr

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires et espérons une collaboration prochaine.

Topcert - 14 rue de Caen 14700 FALAISE - Tél : 02 31 20 50 37 Mail : contact@topcert.fr